

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 08 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N° 2015-37

OBJET : Mise en place d'un parcours de formation comptabilité publique/paie dans la cadre d'un partenariat CDG31/Pôle Emploi/Cap Emploi et CNFPT

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, GRENIER, Mme AMIEL, M. LAVAL.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mmes ROQUABERT, KLINGENFUS, MM. CHATONNAY, CADAS, SANCHEZ.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme FLOUREUSSES

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

Contenu délibération :

Le Président informe les membres de l'assemblée que le service Missions Temporaires du CDG31 est régulièrement sollicité pour des missions de remplacement sur des métiers nécessitant des compétences dans les domaines de la comptabilité publique et de la paie. Le portefeuille d'agents mobilisables sur ces métiers ne permet pas au service Missions Temporaires de pourvoir à la demande des structures publiques territoriales, si bien que plus d'une vingtaine de missions n'ont pu aboutir, faute de candidat entre 2014 et 2015.

Les offres d'emploi publiées sur le site Internet du CDG31, nécessitent des compétences en comptabilité publique et paie sont constantes, voire en augmentation, ces dernières années tandis que le nombre global des offres d'emploi dans les autres domaines diminue.

Le Président indique qu'un partenariat mobilisant Pôle Emploi, Cap Emploi et le CDG31 a donc été étudié en vue de mettre en place un parcours de formation spécifique permettant l'acquisition de compétences pour le métier d'agent comptable/paie, afin de faciliter l'insertion de demandeurs d'emploi.

Ce projet s'inscrit dans un contexte difficile de l'emploi dans le département (119 000 demandeurs d'emploi) et vise à favoriser par ailleurs l'embauche de personnes handicapées, alors que les employeurs territoriaux ont parfois des difficultés à remplir leurs obligations légales en la matière (proportion de 6% de salariés).

Il permettrait en outre de lever l'un des freins à l'insertion dans l'emploi au sein des structures publiques territoriales de la Haute-Garonne, à savoir le déficit de connaissances à propos des compétences spécifiques de la Fonction Publique Territoriale et plus particulièrement en matière de comptabilité publique et paie.

Le parcours de formation, élaboré et organisé par le CDG31, serait d'une durée de 112 heures et structuré sur la base de modules théoriques d'apports de connaissances réalisés de façon continue. Il a vocation à intégrer complémentirement deux modules pratiques au sein d'une structure publique territoriale.

Pôle Emploi financerait les coûts pédagogiques et logistiques, y compris les frais de déplacement, d'hébergement si nécessaire et de repas des stagiaires. En outre aucune contribution financière de l'établissement n'est requise. Une convention de partenariat entre les différents acteurs doit être signée.

Le CNFPT a été retenu par Pôle Emploi, à l'issue d'une consultation, pour réaliser ce parcours de formation.

Ce parcours a été structuré afin d'accompagner 15 à 17 demandeurs. Ceux-ci seront présélectionnés par Pôle Emploi et rencontrés pour validation par le CDG31 et le CNFPT.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- de mettre en place du partenariat précédemment exposé ;
- de donner mandat au Président pour la signature de la convention correspondante dans les conditions opérationnelles et financières précédemment exposées.

Fait à Labège,
Le 08 Décembre 2015

Le Président,

Pierre IZARD